



**SYMVAHEM**  
**Syndicat mixte de la Vallée de la Hem**  
**(Recques-sur-Hem)**

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	<b>8</b>

\*\*\*\*\*

*Extrait du Registre des Délibérations*  
*Séance du mardi 15 juin 2011*

L'an deux mille onze, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 6 juin, s'est réuni à la mairie d'Alquines sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

**ETAIENT PRESENTS :**

*Les délégués titulaires:* M. Pette, Président (CCRA), M. Yves Beugnet (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Hiraut (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH), Mme Polaert (CC3P), M. Bernard Rivenet (CCTP), M. Cucheval (CC Lumbres).

*Titulaires non remplacés:* M. Vangrevelynghé (CCRA), M. Bouffart (CCRAVH).

*Suppléants présents:* M. Jean-Michel Croqueolois

RECU EN SOUS-PRÉFECTURE  
DE SAINT-OMER le

29 JUIN 2011

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Hugues Duriez (CCRA).

**DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET 2011 :**  
**REPRISE DES RESULTATS DE CLOTURE 2010**

Lors de l'établissement de notre budget les reprises d'exercices antérieurs sont automatiques. Il s'avère que les résultats votés à la clôture du compte administratif n'ont pas été reportés au budget primitif (section d'investissement).

Il convient donc de reporter le déficit d'investissement et l'affectation au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », soit :

Compte 001	Résultat d'investissement reporté.....	7872.70 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé .....	7872.70 €

Le montant en dépenses et recettes de la section d'investissement passera donc de 149788.61 € à 157661.31 €.

Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Vu les résultats du compte administratif 2010 qui avaient déjà été approuvés par le conseil syndical,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, accepte cette décision modificative à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture le 27 juin 2011.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour Copie Conforme,*

Le Président, Christian PETTE

Le Président, Christian PETTE.





Département du Pas-de-Calais

# **SYMVAHEM**

## **Syndicat mixte de la Vallée de la Hem**

### **(Recques-sur-Hem)**

Nombre de Membres		
affiliés au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

\*\*\*\*\*

### *Extrait du Registre des Délibérations*

#### *Séance du mardi 15 juin 2011*

L'an deux mille onze, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 6 juin, s'est réuni à la mairie d'Alquines sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

*Les délégués titulaires:* M. Pette, Président (CCRA), M. Yves Beugnet (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Hiraut (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH), Mme Polaert (CC3P), M. Bernard Rivenet (CCTP), M. Cucheval (CC Lumbres).

*Titulaires non remplacés:* M. Vangrevelynghé (CCRA), M. Bouffart (CCRAVH).

*Suppléants présents:* M. Jean-Michel Croquois

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Hugues Duriez (CCRA).

## **LANCEMENT ETUDE DE PROJET POUR DEUX BARRAGES**

M. le Président rappelle aux conseillers que lors du Conseil syndical du 5 avril 2011, les élus se sont prononcés favorablement pour le lancement d'une étude « projet » pour la réalisation d'aménagements sur le barrage de Polincove.

Il convient de modifier cette approche.

En effet, il est proposé de réaliser, dans un premier temps, une étude sur deux barrages, celui de Polincove et celui de Recques-sur-Hem.

Ce changement d'approche s'explique par le fait de présenter une intervention sur les deux premiers barrages, pour mieux répondre aux exigences de l'Agence de l'Eau, principal financeur (80%) en application de la directive cadre européenne sur l'eau et pour répondre aux objectifs du SDAGE du bassin Artois Picardie. D'autres financements seront recherchés.

Dans un deuxième temps, il sera proposé de faire une demande au titre du FEDER pour les autres ouvrages en se basant sur le retour d'expériences de cette première étude.

Vu la délibération du 4 novembre 2010, permettant au SYMVAHEM de porter la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement pour la libre circulation piscicole et des études préalables.

Vu l'avant projet sommaire du cabinet « Cariçaie »,

... / ...

... / ...

Le Conseil syndical décide de :

- rapporter la délibération antérieure du 5 avril 2011 portant uniquement sur une étude relative au barrage de Polincove,
- autoriser le Président à lancer une consultation pour le choix d'un prestataire qui sera chargé d'accompagner le SYMVAHEM dans l'étude projet (en tranche ferme) et la maîtrise d'œuvre des travaux (en tranche conditionnelle) concernant les barrages de Polincove et de Recques-sur-Hem,
- autoriser le Président à faire les demandes de subventions nécessaires,
- autoriser le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre et l'exécution de ce marché ainsi que la mise en œuvre des formalités de demandes et de versement de subventions.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture le 27 juin 2011.

Le Président, Christian PETTE



*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour Copie Conforme,*

*Le Président, Christian PETTE.*



REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER le

29 JUIN 2011



Département du Pas-de-Calais

## **SYMVAHEM**

### **Syndicat mixte de la Vallée de la Hem (Recques-sur-Hem)**

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

\*\*\*\*\*

#### *Extrait du Registre des Délibérations Séance du mardi 15 juin 2011*

L'an deux mille onze, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 6 juin, s'est réuni à la mairie d'Alquines sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

*Les délégués titulaires:* M. Pette, Président (CCRA), M. Yves Beugnet (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Hiraut (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH), Mme Polaert (CC3P), M. Bernard Rivenet (CCTP), M. Cucheval (CC Lumbres).

*Titulaires non remplacés:* M. Vangrevelinghe (CCRA), M. Bouffart (CCRAVH).

*Suppléants présents:* M. Jean-Michel Croquelois

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Hugues Duriez (CCRA).

### **PLAN DE GESTION DE LA HEM - MAITRISE D'OUVRAGE**

M. le Président indique que la mise en place d'un plan de gestion sur le bassin versant de la Hem est une action déjà inscrite au contrat de rivière approuvé le 17 juin 2006.

Ceci dans le respect des deux objectifs suivants :

- la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau,
- la préservation et la mise en valeur des paysages de rivière.

Il indique également que la DDTM, par courrier en date du 17 mai 2011, invite le SYMVAHEM à se positionner sur ce sujet. Selon la DDTM, ce plan de gestion apparaît comme prioritaire, au moins, pour mener des actions d'entretien léger et d'aménagement écologique du lit mineur dans le cadre de l'objectif global d'atteinte du bon état en 2015.

Sachant que l'étude du plan de gestion sous maîtrise d'ouvrage du Parc vient d'être lancée, (réalisée par le groupement des bureaux d'études Alfa et V2r), la phase de terrain est prévue cet été et tous les maires seront contactés afin de mettre en avant les dysfonctionnements constatés au niveau de leur commune.

M. le Président indique que les premiers résultats de cette phase seront présentés en septembre lors d'un comité technique puis lors d'un comité de pilotage.

Vu les statuts du SYMVAHEM, en son article 2, concernant l'objet du syndicat, mentionnant la mise en œuvre d'actions prévues au contrat de rivière, notamment la valorisation écologique de la Hem et de ses affluents.

... / ...

Vu la demande de la DDTM par courrier en date du 17 mai 2011,

Vu l'étude de diagnostic menée sous maîtrise d'ouvrage du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale,

Le Conseil syndical décide :

- d'autoriser le Président à reprendre au titre des actions du SYMAVHEM la mise en place du plan de gestion sur le bassin versant de la Hem,
- de mener la concertation avec toutes personnes publiques et privées susceptibles de participer à la démarche.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture le 27 juin 2011.

Le Président, Christian PETTE

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour Copie Conforme,*

*Le Président, Christian PETTE.*



RECU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT OMER, le

29 juin 2011